

Délibération n° 2021-06-24-10

Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Syndical du 24 juin 2021

Objet : Modification des
statuts

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Evelyne BRUN

Date de convocation :
21 juin 2021

Nombre de délégués :

En exercice : 140
Présents : 57
Pouvoir : 5
Votants : 56

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Non votants : 10 -
AMBLARD Patrick -
BELGARDE Joseph -
BONNET Grégory -
BOYER Michel - COUPAS
Rémi - DEBARBIERI
Christian - FRUCHART
Jean-Luc - LARDANS
Jacques - WEIBEL
Thomas - MERCERON
Jean-Luc

L'an deux-mille-vingt et un, le dix-neuf juin à neuf heures et zéro minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme - Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz, dûment convoqué, s'est réuni salle André Raynoird - avenue Des Pérouses à ROMAGNAT (63), sous la présidence de Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président.

Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le comité syndical a de nouveau été convoqué le 24 juin 2021 à 18h00, en application des articles L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), en visioconférence.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

AMBLARD Patrick, AUBRY Jacques, BELGARDE Joseph, BOISNAULT Christian, BONNET Grégory, BOULLOT Bruno, BOYER Michel, BRUN Evelyne, RAZAVET Jean-François, CHABRILLAT Rémi, CHANSARD Gérard, CHARRAUX Daniel, CHASSANG Jean-Pierre, COUDUN Laurent, COUPAS Rémi, DAUPHIN Serge, DAVID Marie, DEBARBIERI Christian, DEMAÏN André, DOCHEZ Alain, DOMINGO Marcel, DUCOING Guy, DUDYSK Philippe, DUMAS Daniel, DURAND Jean-Paul, FANJUL José, FERRERI Laurent, FERRY Mathieu, FRITEYRE Lilian, FRUCHART Jean-Luc, GOUTTEBEL Sébastien, GROSSHANS Michel, GUILLAUME Stéphane, JEROME Christian, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, LARDANS Jacques, LEOTY Daniel, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, MARTINEZ Gérard, MERCERON Jean-Luc, NORE Michel, PINTE Emmanuel, PRADIER Alain, RAYNAL Roger, RAYNAUD Jérôme, ROBIN Christian, ROGER Christine, SAUX Marion, SAVY Philippe, THEVENET Emilie, TOURLONIAS Vincent, VALLEIX Philippe, WATERLOT Philippe

Suppléants ayant pouvoir :

NEDELLEC Jean-Yves, RABANY Anne, WEIBEL Thomas

Pouvoirs :

BARGEON Marcel à DAUPHIN Serge, JOURDY Isabelle à DOCHEZ Alain, MACIAN Aurélio à FANJUL José, PERCHE

Serge à GUILLAUME Stéphane, VIAL Christophe à
GOUTTEBEL Sébastien

Secrétaire de séance : Evelyne BRUN

DÉLIBÉRATION PORTANT MODIFICATION DES STATUTS DE TERRITOIRE D'ENERGIE PUY-DE-DOME - SIEG

Le SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ÉLECTRICITÉ et de GAZ du Puy-de-Dôme a été créé par arrêté préfectoral du 14 mars 1947, modifié les 17 juin 1947, 21 juin 1949, 10 mars 1953, 21 avril 2005, 21 décembre 2005, 21 décembre 2007, 18 décembre 2008, 22 mars 2010, 20 janvier 2011, 9 mai 2011, 16 novembre 2012, 11 décembre 2012 et 27 septembre 2013 et 25 mars 2017.

La modification des statuts proposée ci-dessous fait suite à la délibération du 25 mars 2017 validant le terme « territoire d'énergie Puy-de-Dôme » en lieu et place de Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme.

Il s'avère indispensable de modifier les statuts du Syndicat afin que le nom territoire d'énergie Puy-de-Dôme soit acté de façon institutionnelle.

La modification desdits statuts porte également :

- sur la prise en compte de la fusion de certaines communes dans les Secteurs Intercommunaux d'Energie (article 1 de l'annexe 1)
- la modification du nom de certains Secteur Intercommunaux d'Energie
- L'intégration des adhérents à la compétence IRVE à l'article 4 de l'annexe 1.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide :

- De valider la modification des statuts tel que présentés en annexe.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Sébastien GOUTTEBEL



Publié et certifié exécutoire par Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 28 juin 2021 et de la publication le 28 juin 2021.